

Image not found or type unknown



Comment faire pour mon attestation

Par **klic19**, le **04/05/2009** à **18:54**

Bonjour,
mon contrat a durée déterminé ce terminé le 30 aout 2008.
Mon employeur voulait me le renouveler mais je n'est pas voulu pour cause de déménagement.
J'ai travailler jusqu'au 30 aout au soir, mon employeur ma fait mon certificat de travail correctement mais sur mon attestation assedic il est marquer que j'ai d'émissionnée. u coup je ne percois aucune allocation chomage.
que dois-je faire?
merci

Par **Marion2**, le **04/05/2009** à **19:17**

Bonsoir,
Vous devez avoir copie de votre contrat ! Vérifiez bien que la date de fin de contrat au 30 Août est bien indiquée.
Envoyez un courrier recommandé AR à votre ex-employeur en lui rappelant que vous n'avez pas démissionné, que vous n'avez simplement pas voulu renouveler le contrat. C'était votre droit. Ce n'est pas une démission. Vous lui demandez de bien vouloir apporter les correctifs nécessaires afin de pouvoir percevoir les indemnités chômage.
Allez avec votre contrat aux ASSEDIC.
Bon courage.